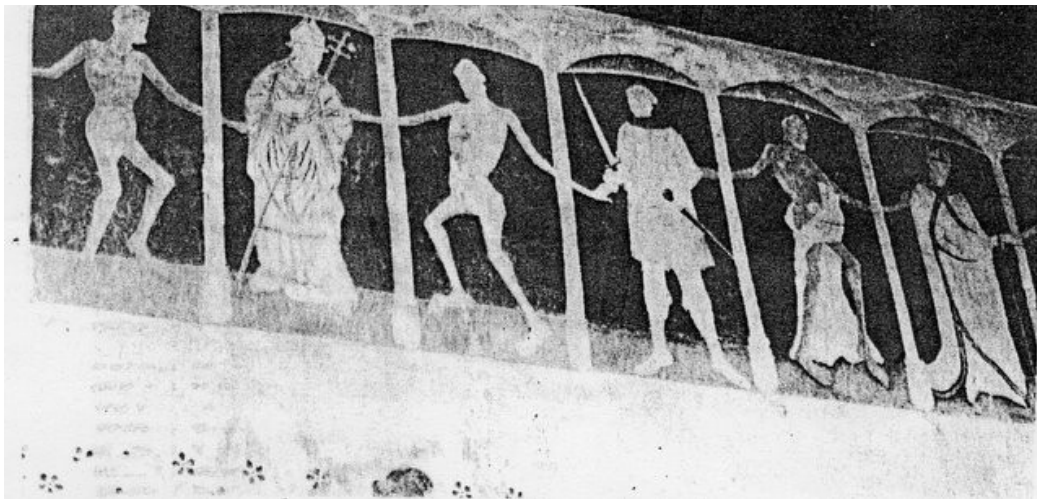


# *La peste en Bretagne*

*« Un mal qui répand la terreur,  
Mal que le Ciel en sa fureur  
Inventa pour punir les crimes de la terre,  
La Peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom),  
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,  
Faisait aux animaux la guerre ».*

**Par Alain SONNECK**  
: ("Le Trégor" du 29 janvier 1983)



**PLOUHA.** - *La chapelle de Kermaria an Isquit a conservé une très rare fresque représentant la danse macabre : 47 personnages en deux tableaux. Celui-ci, appelé « la fresque du roi » puisqu'il y figure un roi à gauche, présente les couleurs les plus nettes, sur fend plus violet : c'était volontaire car elle montrait les riches, évêques, soldats, emportés par les squelettes.*

Ces quelques vers de La Fontaine ne sont pas qu'un bel exercice de style. La lecture d'une thèse de doctorat en médecine, soutenue par le Dr Anne Le Guillou 1968, nous montre que le

fabuliste exprimait une réalité malheureusement très exacte de son temps : origine animale d'un fléau qui détruisit le tiers de la population européenne, terreur et superstitions engendrées par un mal dont on ignorait la cause, impuissance à enrayer la maladie et traces que celle-ci n'a pas manqué de laisser tant dans la littérature

qu'en architecture, c'est ce que nous nous proposons de présenter.

## **La peste existe encore**

Il y a encore quelques foyers de peste humaine, très localisés près de la Mer Caspienne. Si l'on connaît chez nous la peste aviaire et la peste porcine, il s'agit en fait d'une autre maladie ; on a en effet, depuis longtemps, appelé « peste » des maladies qui n'en étaient pas et une étude qui date d'une vingtaine d'années montre que saint Louis ne serait pas mort de la peste. Maladie microbienne spécifique des rongeurs, la peste continue de frapper ces animaux ; son aire de répartition dans le monde reste à ce titre très étendue, et elle serait même en extension aux U.S.A., sans toutefois toucher l'homme car les mesures d'hygiène sont maintenant suffisantes. C'est en effet par les puces que la maladie se transmet éventuellement aux humains, si elles se sont infectées sur des rongeurs malades.

Les ravages causés chez l'homme du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles s'expliquent par le manque de propreté, la promiscuité avec les animaux, l'habitude chez certains de dormir habillé, l'entassement des populations dans des villes aux ruelles étroites et sans air. La maladie a d'autre part constamment réapparu pendant 300 ans, car le microbe a la propriété fâcheuse de rester vivant dans le sol ; un rongeur venant habiter un terrier anciennement infecté pouvait relancer l'épidémie.

La peste revêt deux formes. Celle dite « bubonique » : à partir de la piqûre de puce, le microbe gagne l'aîne, l'aisselle ou le cou, où il forme un bubon ou ganglion ; une fois la circulation sanguine atteinte, la septicémie mortelle se déclare. Tout aussi redoutable est la peste « pulmonaire » : elle atteint les voies respiratoires, et c'est par la toux, la respiration même que le malade libère des quantités de bacilles qui exterminent son entourage souvent à 100% en très peu de jours.

## **Trois épidémies mondiales**

Trois grandes périodes d'épidémie sont connues dans l'histoire. La peste dite « de Justinien », au VI<sup>e</sup> siècle, aurait fait près de 100 millions de victimes dans le monde occidental alors connu. Il n'est pas sûr qu'elle ait atteint la Bretagne : les Annales de Nantes parlent d'une peste qui aurait coûté la vie à saint Félix, évêque de la cité, en 583 ; mais, selon Anne Le Guillou, il pourrait bien s'agir d'une autre maladie à bubon. La Gaule fut cependant atteinte par cette épidémie, de 545 à 556 (Mahé, dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, 1887).

La 3<sup>e</sup> épidémie est plus récente : partie de Chine en 1894, et d'Inde en 1896, elle causa 12 millions de morts dans ce dernier pays, de 1898 à 1948. Elle frappa peu notre pays : en France, seuls Marseille et Paris furent touchés, et l'on y déplora quelques centaines de morts de 1918 à 1920.

La seconde épidémie fut pour la Bretagne, comme pour toute l'Europe, la plus meurtrière, ce qui lui valut le nom de « Peste Noire ». Venue d'Asie, elle atteignit le Proche Orient en 1347. Ce sont les relations commerciales entre l'Europe et cette région, par l'intermédiaire des Génois, qui la répandirent partout, à partir des ports. Bordeaux fut atteint en août 1348, Paris en décembre ; puis la maladie toucha l'Allemagne, l'Angleterre, la Bretagne.

En 4 ans, l'Europe perdit entre le tiers et le quart de sa population, Le fléau s'apaisa, resurgit au XV<sup>e</sup> siècle sporadiquement, gagna plusieurs villes au XVI<sup>e</sup> siècle et connut une nouvelle flambée meurtrière à l'époque où La Fontaine composait « Les animaux malades de la peste ». Le fléau s'atténua au XVIII<sup>e</sup> siècle, frappant surtout Marseille en 1720, pour se limiter davantage au XIX<sup>e</sup>. C'est donc cette seconde épidémie qui nous occupera ici, puisque seule elle toucha la Bretagne

*Ils tombaient la bouche ouverte*

On ne sait trop si la « Mort Noire » vint en Bretagne par l'intérieur ou par les ports, par Paris ou Bordeaux en 1348, ou par l'Angleterre en 1349, par la côte atlantique ou par la Manche : les relations commerciales très développées entre la Bretagne et les autres pays ne pouvaient que favoriser la propagation du mal chez nous.

Deux dates sont connues pour le XIV<sup>e</sup> siècle : la peste est à Quimper en 1349 ; à Tréguier, en 1365, l'évêque Yves Begaignon rétablit la foire qui se tenait au Manoir en Prat, à cause de la peste et des guerres. Point commun : ce sont deux ports ; la marine joua un rôle de premier ordre dans la dissémination des épidémies aux quatre coins du monde.

Les documents de l'époque convergent pour décrire le climat de terreur et le caractère foudroyant du mal : *« Ceux qui étaient frappés tombaient sur la bouche et mouraient en quelques heures le long des routes, dans les champs, au milieu de leurs travaux. Le laboureur tombait dans le sillon qu'il venait d'ouvrir. Les femmes qui se trouvaient aux champs, gardant les bestiaux, s'adossaient aux clôtures et attendaient la mort qui ne tardait pas à les prendre ».*

Ou encore, *« l'an de grâce 1348, environ la Saint-Jacques, entra le grant mortalité en Normandie et y vint parmi Gascongne et Poitou et parmi Bretengne, et s'en vint tout droit en Piquardie ; et fu si très horrible que es villes où elle entrait, il mouroit plus des deux pars des gens, et n'osoit le père aler voir son feix, ne le frère se seur, et ne trouvoit on qui vousist garder l'un l'autre, pour ce que quant on sentoit l'alaine l'un de l'autre, nul n'en pooit escaper ; et disoit on que le monde finissoit ».*

### ***La justice transférée à Rospez***

La peste fait de fréquentes apparitions pendant tout le XV<sup>e</sup> siècle. Trois dates par exemple : elle est à Quimper en 1412, à Lannion en 1438, à

Guingamp en 1485. C'est vraisemblablement à cette époque que la maison de Lannion fit ériger la chapelle Saint-Roch en Brélévenez ; nous en parlerons plus loin.

Le fléau touche un plus grand nombre de villes, au XVI<sup>e</sup> siècle : Nantes, Saint-Malo, Rennes, Quimper à nouveau et toujours, Saint-Brieuc... Les mêmes villes sont atteintes à plusieurs reprises. En 1521, *« la ville de Lannion est si infestée de peste que le siège de la justice est transféré dans le bourg de Rospez où il restera assez longtemps ».* (Hist. de Lannion). C'est peut-être de cette époque que date la dénomination de « Parc ar Justice » pour deux parcelles sur le territoire de cette commune, au bord de l'ancienne voie Lannion-Rospez.

Le XVII<sup>e</sup> siècle connaît une recrudescence dévastatrice du mal : cette fois, il est partout, s'étendant à partir des foyers infectieux gagnés au siècle précédent. C'est à nouveau la liste des mêmes villes et de leur territoire : Nantes, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Morlaix, Lannion, Guingamp... Le cahier de paroisse de Rospez signale, le 12 décembre 1639, le décès d'une pestiférée, enterrée le lendemain près de Croas Vari. Chaque ville est décimée à plusieurs reprises, à chaque fois pendant plusieurs années de suite. C'est à Dinan que la peste se déclare pour la dernière fois en Bretagne de 1660 à 1666.

### **La terre bénite à tout prix**

Le XVIII<sup>e</sup> siècle connut de nombreuses épidémies, sans que l'on puisse parler de peste : il devait s'agir de typhus, dysenterie ou fièvre jaune. Mais la terreur causée par la « Mort Noire » est trop présente et le Parlement de Bretagne doit prendre de sévères mesures contre des abus de nature à propager ces épidémies. Les archives paroissiales de Brélévenez ont conservé, pour le 1<sup>er</sup> septembre 1779, avec rappel en 1783, le texte d'un arrêt du Parlement qui défend de faire passer les corps

par l'église et ordonne l'inhumation immédiate :

« Le fléau fait de grands ravages dans les campagnes, depuis Saint-Brieuc et Lamballe jusqu'à Châteauneuf près Saint-Malo. Plusieurs paroisses du diocèse de Quimper sont touchées

*Dans ces cantons, les familles des morts gardent les cadavres 36 à 40 heures, les portent ensuite dans les églises et s'obstinent à les y laisser pendant l'office divin, même les dimanches et fêtes. Il y a telle paroisse où l'on porte chaque jour 7 à 8 cadavres, dont la putréfaction commencée répand dans l'air des exhalaisons méphitiques ».* Des prêtres ont voulu refuser, ils ont dû céder « aux cris des peuples mal instruits sur les vrais intérêts des hommes ».

L'amende de 20 livres en cas d'infraction fut-elle plus forte que les convictions ? Car pour tous, il fallait reposer en terre bénite, sous peine d'errer sans fin dans l'au-delà. Les gwerziou de l'époque n'ont qu'un refrain : « *L'église est pleine jusqu'au seuil et le cimetière jusqu'au mur* ». Et les témoignages s'accordent tous : « *Les personnes mouraient sans serviteurs et estoient enterrez sans prestres* » (Ambroise Paré). Il fallut partout ouvrir des fosses, mais y avait-il encore un prêtre pour les bénir ? La proximité de la Croas Vari pour la pestiférée de Rospez donnait peut-être le caractère de la terre bénite.

## **Fuite ou dévouement**

Outre la terreur panique, quelles ont été les réactions et les mesures prises ? Précisons d'abord que la notion du devoir qui incombe à une charge officielle n'était pas la même autrefois qu'aujourd'hui. Que les dirigeants soient emportés par le fléau, et plus rien ne fonctionnait. Ainsi en alla-t-il de la justice : on a vu qu'en 1521, elle fut transférée de Lannion à Rospez ; de même, le Parlement de Rennes quitta la ville à chaque épidémie, se réfugiant à Nantes, Vitré, Châteaubriant...

On ne doit donc qu'admirer davantage ceux qui décidèrent de leur propre chef de se dévouer à leurs concitoyens, de même que ceux qui furent payés pour le service des malades. Plus d'un y laissa la vie. En 1601, le siège épiscopal étant vacant quand la peste frappa Saint-Brieuc ; c'est le sénéchal Salomon Ruffelet qui prend toutes les mesures possibles. Le clergé ne fut pas le seul à se dévouer, encore que plusieurs de ses membres aient cédé à une frayeur tout humaine.

Il fallut du temps pour que soient prises des mesures qui nous paraissent évidentes aujourd'hui. Les villes s'assurèrent le concours de médecins. Lors des épidémies de 1632 et 1635, « *Lannion bénéficie des soins de Lastec, docteur en médecine, exerçant dès 1629, à qui la communauté de ville verse une gratification de 50 livres ; comme il ne parvient pas à enrayer le mal, on traite avec le chirurgien Guérin pour 200 livres par mois* ». (Hist. de Lannion).

Ce sont souvent les livres de comptes qui nous permettent de trouver des traces du fléau dans telle ville. Ainsi, en 1623, Tréguier veut se mettre à l'abri de la peste qui a atteint Saint-Malo depuis l'année précédente ; les livres de la chambre des comptes enregistrent les dépenses occasionnées par la maladie : « *On resserra, c'est-à-dire qu'on isola les malades, on les traita, nourrit, médicamenta, et même on les enterra aux frais de la communauté, si bien que l'on empêcha la contagion d'envahir la ville et au bout de 3 mois, tout était fini* ». (La Borderie).

## **On tirait à vue**

Cette citation nous montre le seul vrai remède qu'on ait su trouver : isoler les malades. Cela se fit le plus souvent dans des conditions dramatiques. Des familles hésitaient à déclarer un malade et périssaient tout entières. Quand un cas était connu, selon les régions et les règlements adoptés, le malade était conduit dans un

hôpital réservé aux pestiférés et la maison marquée d'une croix blanche. Ou bien l'on en chassait tout le monde et les issues étaient murées.

Les villes et les bourgs organisaient des milices qui barraient les routes, pour empêcher ceux qui venaient d'une région contaminée de se réfugier chez eux ; on tirait à vue. Inversement, l'on a parfois chassé des villes les pestiférés, par exemple à Guingamp en 1485 ; ceci ne pouvait que répandre davantage la contagion.

Bien sûr, on prit aussi d'autres mesures, d'efficacités très inégales : ici, les gueux et les pourceaux étaient chassés de la ville, là, on abattait les chats et les chiens ; Saint-Malo fut mis en quarantaine : tout bateau qui voulait y débarquer sa marchandise devait d'abord « l'aérer » au vent du Grand Bé, il arriva même qu'on coulat des récalcitrants on recommandait à chacun de nettoyer devant sa porte... Tous emplâtres sur une jambe de bois.

Quant aux ordonnances médicales, elles traduisent autant l'impuissance à guérir que la recherche obstinée du remède miracle : on ignorait la cause de la maladie.

Quand un médecin, muni obligatoirement d'une baguette blanche pour être évité par les habitants sains, venait au chevet d'un pestiféré, au mieux il incisait et cautérisait les bubons. S'il était de Saint-Brieuc, il préconisait de boire du vin : en 1598, il y était défendu de vendre plus de 12 sols le pot de vin d'Anjou, Gascogne, Poitou ou Champagne. Mais s'il était de Rennes ou de Lamballe, il interdisait au contraire toute absorption de cidre ou vin. Ainsi disparut de la région de Lamballe, en 1630, la culture de la vigne - le vin en était mauvais-.

La pharmacopée était bien sûr très hétéroclite : absorber du suc de chardon béni, cataplasmes divers, application de la chair de petits animaux fraîchement tués sur les bubons pour attirer et apaiser la douleur... On cherchait vainement.

## Elle craignait l'eau

L'imagination populaire tenta d'expliquer et d'exorciser le mal à sa façon, en donnant à la peste une forme palpable. Ainsi on la représentait sous les traits d'une vieille femme, parfois vêtue de blanc, toujours tenant à la main une baguette blanche. Plusieurs légendes ou chansons racontent le même fait. Nous rapporterons la version propre à l'ancien évêché de Tréguier.



Représentation de la peste - Dessin de Glorion -

La peste craignait l'eau. Pour franchir les rivières, elle se postait donc près des gués et attendait qu'une âme malheureusement charitable la passât sur son dos. Elle traversa ainsi le Guindy, puis le Jaudy, avant d'arriver à Runan où elle tua presque tout le monde. Elle se dirigea vers Guingamp, un samedi, jour du marché dans cette ville. Un nouveau ruisseau l'arrêta. Un paysan qui conduisait une charrette pleine de lin lui permit d'y monter jusqu'à la ville. « Que de monde il y a aujourd'hui à Guingamp, lui dit-il. Oui, mais demain, presque tout ce monde-là sera mort, ou malade au lit ». La nuit venue, de sa baguette blanche, la peste marqua presque toutes les portes d'une croix, et le lendemain, à la grand-messe, l'église était presque déserte.

Cette légende s'apparente à celle de la Peste d'Elliant, en Cornouaille, rapportée

entre autres par La Villemarqué dans le « Barzaz Breiz » (quoique la pièce lui soit contestée). On y trouve bien des traits communs : la vieille femme, le gué, souvent la promesse au passeur qu'il sera épargné, la messe du dimanche, la baguette blanche qui frappe mortellement.

### Dévotion à saint Roch et saint Sébastien.

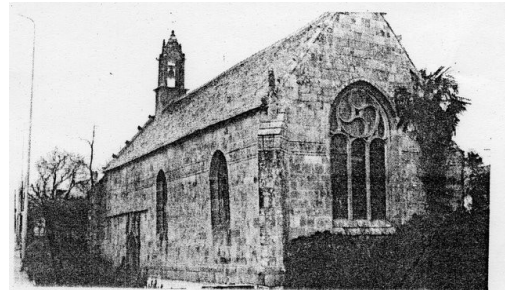
La Fontaine écrivait que " *Le ciel en sa fureur inventa* » la peste comme un châtement. Il était normal qu'on pense ainsi et qu'on demande l'aide de la religion. On invoqua saint Sébastien : sous Dioclétien, il fut transpercé de flèches, survécut et fut exécuté plus tard. Rien à voir avec la peste sinon un lien très indirect : les flèches. A La Roche-Maurice, la peste est représentée sous la forme d'un squelette tenant une flèche ; dans « L'Iliade », Apollon lance ses flèches sur le camp des Grecs, pour y répandre... la peste.



**BRELEVENEZ.** - *La peste était si terrible que la guérison de saint Roch passa pour miraculeuse. Cette statue originale souligne le fait : l'ange qui, dans la légende, vint le soigner, est en train d'inciser le bubon : par pudeur, le sculpteur a placé le ganglion à la cuisse et non à l'aîne.*

On invoqua davantage saint Roch : au XIV<sup>e</sup> siècle, à son retour du pèlerinage à Rome, il est atteint de la peste et en guérit. Son culte se répandit à la suite du concile de Constance en 1414 : la peste

s'abattit sur la ville, et elle disparut après une procession en l'honneur de saint Roch. Les évêques s'empressèrent alors de répandre son culte. Celui-ci se perpétua jusqu'à notre siècle, car on invoquait saint Roch pour le choléra également.



**BRELEVENEZ.** - *A partir XV<sup>e</sup> siècle, de nombreuses chapelles furent élevées à St-Roch et Si-Sébastien. La chapelle St-Roch fut construite par les comtes de Lannion. Jusqu'au début du siècle, on s'y rendait en procession pour se préserver du choléra. Ailleurs (Loc-Envel), une petite ouverture dans le mur de l'église permettait de donner la communion aux **lépreux** ou aux pestiférés. Dans ce dernier cas, le prêtre tendait l'hostie au bout d'une baguette blanche pour éviter le contact avec leur haleine.*

Il serait inutile de citer toutes les chapelles dédiées à ces deux saints. Il n'est pas d'église qui ne possède au moins une statue de l'un. Saint Roch est représenté un genou en terre ou debout : il montre une plaie que, pour ne pas trop le dévêtir, le sculpteur ne place jamais à l'aîne : c'est le bubon pesteux, souvent incisé, signe d'une intervention chirurgicale. Le saint se reconnaît aussi au chien qui, selon la légende, lui apporta un pain chaque matin. Le riche propriétaire de ce chien, devenu ermite par la suite, se fixa sur un sommet des Alpes qui prit son nom : le Saint-Gothard.

### Croix de peste et danse macabre

Outre ces chapelles, la peste nous a valu d'autres monuments. Par exemple, les grands calvaires bretons pourraient tirer leur origine des épidémies de peste, en tout cas ils datent de ces époques. A Plougastel-Daoulas, les statues de saint Roch et saint Sébastien encadrent celle de saint Pierre,

patron de la paroisse. La croix centrale est bosselée, comme à Guimiliau, Pleyben, etc. A Saint-Thégonnec, les excroissances sont largement fendues.

Ces croix s'apparentent donc à ce que certains appellent des « croix de peste », Croaz ar Vossen. Les excroissances représentent les bubons pesteux, incisés à Saint-Thégonnec. Dans la région, on peut voir une de ces croix à Ploubezre, au carrefour des Cinq Croix, sur la route vers Plouaret, Plusieurs avancent même que le nombre de bosses correspondrait aux centaines ou milliers de morts causées par la maladie. Ce style de croix a été très imité dans le style Hernot. Sachons que tout le monde n'admet pas l'appellation « croix de peste ».



**PLOUBEZRE** . – Les 5 croix comportent en fait deux "croix de peste" possibles. Celle de gauche, au fût rond présente 5 bosses, celle de droite, au fût octogonal, en a 2 symétriques, au niveau où la croix a été cassée. Ces croix ne sont pas datées. Dans le style Hernot, ces bosses sont remplacées par des nœuds dans le fût de la croix.

Les ossuaires, élevés principalement à partir du XVI<sup>e</sup> siècle pourraient aussi

avoir été nécessités par la peste : avant l'épidémie, on enterrait dans l'église ou le cimetière, et il y avait assez de place. L'accroissement brusque du taux de mortalité a pu nécessiter ces constructions, mais ce n'est qu'une possibilité. Ils correspondent en tout cas à une vision plus effrayante de la mort, les crânes, os et squelettes sculptés s'opposant au calme des gisants en usage jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle.

Tout aussi effrayante est la représentation de la Danse Macabre : simple frise de crânes et ossements sculptés à Bulat-Pestivien, elle forme un tableau de 47 personnages à Kermaria-an-Isquit : non loin de là, une « croix de peste » atteste l'origine de cette fresque peinte vers 1450.

Dernier souvenir laissé par la peste : un tableau dans la cathédrale de Tréguier. Il représente une religieuse extasiée par l'apparition du Sacré-Cœur. Un cartouche est sans équivoque : « *Ceux qui prieront et adoreront le Sacré-Cœur de Jésus seront exaucés. L'an 1720, les pestiférés de Marseille et d'ailleurs ayant dévotement invoqué le Sacré-Cœur divin, la peste cessa aussitôt* ». Une bulle du pape en 1726, à la suite de ce fait, provoqua la commande de tableaux votifs semblables.

Telle fut la « Peste Noire », qui ravit Laure à Pétrarque, qui fit fuir Montaigne, maire de Bordeaux, qui nous valut le « Décaméron » de Boccace et qui, en Bretagne, servit de cortège d'accueil à François 1<sup>er</sup> en visite à Nantes et transforma, aux dires des légendes, bien des places publiques en pâtures couvertes d'herbe à faucher.

## A. SONNECK